



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLR DU MERCREDI 16 MARS 2016

Présents : Patrick Moal, Corinne GALIDIE, Sylvie JARLIER, Lucien DESCAVES , Jean Claude DUPONT, Noël CARLE, Jeff BOURDIN

Absents excusés avec pouvoir : Jean Pierre LAURENT (pouvoir Sylvie), Nans LAVIOLETTE et François KLING (pouvoir Patrick Moal) Sébastien COUPY (pouvoir Noël Carle)

Absents excusés : Yves RECKING, Laurent VITALIS

Absents non excusés : Nicolas ANDRIEU, Jean René ETHEVE, Emmanuel NICOLAS, Yves LAURET, Julien FAUCHER

➤ **ORDRE DU JOUR :**

- Accueil des nouveaux élus
- Fonctionnement et validation de commission
- Validation des com sites, compet ...
- Réflexion sur le fonctionnement de la ligue et des membres du CD
- Achat de matériel par les clubs
- Calendrier des prochains CD

➤ **ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS:**

Merci à nos nouveaux élus pour leur engagement au sein de la ligue. Tous nos vœux de bon travail à venir.

➤ **CALENDRIER DES REUNIONS**

Réunions le mercredi soir jusqu'à ce jour.

On reste sur ce jour.

Prochain CD : mercredi 27 avril 18h30

mercredi 22 juin 18h30

➤ **CHARTRE DES COMMISSIONS**

Cette chartre s'appuie sur les statuts et le règlement intérieur.

Pour créer les commissions manquantes, Patrick a demandé par mail aux licenciés, qui est volontaire pour ces commissions.

Avec les volontaires, Patrick a constitué les commissions.

Pour la commission sites en particulier, il y a eu 4 volontaires. Ils constituent à ce jour la commission, avec un système de zonage.

Nord : Henri Bajon

Ouest : Jean Luc Boehm



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par CERF-VOLANT

Partenaire officiel kite

Hauts du sud : Jacques Aulet
Sud : Jean René Ethève
Parmi ces 4 volontaires, seul Henri Bajon a souhaité être responsable.
JC regrette qu'il n'y ait pas eu un vote pour mettre en place cette commission.

CHARTRE DES COMMISSIONS

- Les commissions sont mises en place suite à un appel à volontaires, par le biais de la mailing-list des licenciés FFVL et des Présidents de clubs qui doivent répercuter à leurs membres.
- Le CD valide les candidatures.
- Les membres de la commission désignent un référent qui sera l'interlocuteur du CD de ligue.
- Les commissions se réunissent une fois par trimestre en informant le CD (Cf Le règlement intérieur) et en envoyant obligatoirement un compte rendu à ce même CD (mail CD : cd@lvlr.re).
- Un représentant du CD sera mandaté pour participer à ces réunions.
- Chaque commission aura une feuille de route qui fixe ses prérogatives et ses limites.
- En cas de non respect de la feuille de route, le CD se réserve le droit de démettre de ses fonctions le référent de la commission.
- Règlement intérieur : « Dans le cas où une commission désignée par le comité directeur ne comporte pas d'élu au CD, un représentant cette commission est invité permanent aux réunions du CD, avec voix consultative. »
Voté à l'unanimité.

Ecriture des feuilles de route :

- s'appuyer sur les statuts et le règlement intérieur
- Patrick travaille avec la commission sites
- Nono travaille avec la commission compétition
- Sylvie travaille avec la commission communication
- Jean-Claude travaille avec la commission jeunes

Les feuilles de route des autres commissions seront traitées ultérieurement, ce qui n'empêche pas ces commissions de commencer à réfléchir et à communiquer sur leurs contenus et leurs objectifs.

➤ **FONCTIONNEMENT DU CD :**

- Lors des réunions de CD avec présence des Présidents de clubs, des référents de commissions ou autres invités, la première partie de la réunion sera un débat sur les sujets définis par l'ordre du jour.
A l'issue de ce débat, seuls les membres du CD resteront afin de procéder aux votes ou prendre des décisions.

- 1 chantier = 1 pilote, s'il n'y a pas de pilote, on reporte l'action. En gros, pour chaque décision prise en CD, il doit y avoir un membre du CD qui soit responsable de cette action.

➤ **CHARTRE D'ACHAT DU MATERIEL :**

Le problème du matériel reste entier. Seule la ligue peut prétendre à obtenir une subvention pour l'achat de matériel.

Afin de continuer à bénéficier de cette subvention, nous devons continuer à acheter du matériel.

Il faut impérativement écrire un contrat de mise à disposition du matériel acheté par la ligue.

Ce contrat sera rédigé par Jean-Claude, Patrick et Sylvie. Jean-Claude commence à rédiger ce contrat de mise à disposition et transfère par mail.

➤ **Peinture des cailloux à Camaron**

Il s'agit de peindre les cailloux pour rendre à nouveau visible la zone de poser.

Les deux employés de la ligue ne peuvent pas faire ce travail seuls, ils n'ont pas assez d'informations.

Proposition : donner à Mathieu Richard (IRT) les coordonnées des employés de la ligue, dès que la météo est favorable l'après-midi, il les appelle et ils y vont.

Patrick envoie un mail à Mathieu Richard en donnant les coordonnées des 2 employés de la ligue.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

➤ **Réponses aux mails**

Lorsque quelqu'un envoie un mail au bureau de la ligue, une réponse est donnée par un des membres du bureau qui met tout le bureau en copie.

➤ **Changement de la navette Ligue**

Comme voté au dernier CD, la navette sera changée cette année.
Lucien Descaves accepte de prendre ce dossier en charge et de faire des recherches.

Fin de séance



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUEZ

Partenaire officiel kite